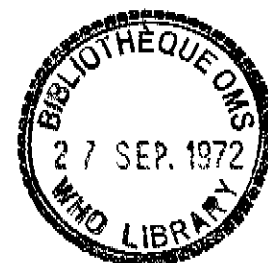




GROUPE D'ETUDE SUR LA FORMATION ET LA PREPARATION  
 DU PERSONNEL ENSEIGNANT DES ECOLES DE MEDECINE  
 ET DES SCIENCES CONNEXES DE LA SANTE

Genève, 2-6 octobre 1972



PROGRAMME D'ENSEMBLE OMS COORDONNE A LONG TERME  
 POUR LA FORMATION DE PROFESSEURS DE MEDECINE ET SCIENCES CONNEXES

par le

Dr T. FULöp

Chef du service de l'Enseignement postuniversitaire,  
 Division de l'Enseignement et de la Formation professionnelle

Table des matières

	<u>Pages</u>
1. Bases du programme .....	3
1.1 Réunion du Comité d'experts, 1965 .....	3
1.2 Recommandations des comités régionaux de l'OMS .....	3
1.3 Cinquième programme général de travail pour une période déterminée (1973-1977) et résolution WHA24.59 : Formation du personnel sanitaire national .....	3
1.4 Consultation sur la formation d'enseignants pour les personnels de santé, 1969 .....	4
2. Programme d'ensemble OMS, coordonné à long terme, pour la formation d'enseignants des sciences médicales et des sciences connexes de la santé .....	4
2.1 Organisation .....	4
2.2 Matière du programme .....	5
3. Exécution de ce programme .....	5
3.1 Accord entre l'OMS et l'Université de l'Illinois, Chicago .....	5
3.2 Exécution du programme dans les Régions de l'OMS .....	6
3.2.1 Visites par des consultants des lieux proposés pour les centres régionaux de formation d'enseignants .....	6
3.2.2 Etat d'avancement de l'exécution des programmes dans les Régions de l'OMS .....	6

The issue of this document does not constitute formal publication. It should not be reviewed, abstracted or quoted without the agreement of the World Health Organization. Authors alone are responsible for views expressed in signed articles.

Ce document ne constitue pas une publication. Il ne doit faire l'objet d'aucun compte rendu ou résumé ni d'aucune citation sans l'autorisation de l'Organisation Mondiale de la Santé. Les opinions exprimées dans les articles signés n'engagent que leurs auteurs.

	<u>Pages</u>
3.3 Activités de formation au Centre interrégional de formation pour enseignants .....	7
3.4 Séminaires interrégionaux sur la formation d'enseignants .....	7
3.5 Groupe d'étude sur la formation et la préparation du personnel enseignant des écoles de médecine et des sciences connexes de la santé (octobre 1972) .....	8
4. Développement futur .....	8

## ANNEXES

1. Schéma du programme d'ensemble coordonné à long terme pour la formation de professeurs de médecine et des sciences connexes de la santé .....	9
2. Buts et objectifs des activités éducatives dont se chargera le Centre de Développement pédagogique (Chicago) dans le cadre du programme OMS de formation d'enseignants .....	10
3. Critères à appliquer au choix du siège éventuel des centres régionaux de formation d'enseignants (CRFT) .....	16
4. Mesures préconisées par les consultants pour l'établissement d'un CRFT .....	17
5. Diagramme PERT relatif à l'exécution du programme OMS de formation d'enseignants .....	20

## 1. Bases du Programme

1.1 Le Comité OMS d'experts de la Formation professionnelle et technique du Personnel médical et auxiliaire, qui s'est réuni à Genève en 1965, s'est penché sur le problème de la formation et de la préparation du personnel enseignant des écoles de médecine, compte tenu en particulier des besoins des pays en voie de développement. Dans son allocution d'ouverture, le Dr M. G. Candau, Directeur général de l'OMS, a souligné "la pénurie universelle d'enseignants qualifiés, surtout en ce qui concerne les sciences servant de base à la médecine, la médecine préventive et la médecine sociale".<sup>1</sup> Il a fait remarquer en outre que "cette pénurie présente une acuité particulière dans les pays en voie de développement". Et il a ajouté : "Qu'il s'agisse d'un problème urgent, il suffit, pour s'en convaincre, de songer que le manque de bons professeurs est le principal des obstacles à la création de nouvelles écoles de médecine qui sont si nécessaires, notamment dans les jeunes Etats".<sup>1</sup> On trouve ensuite dans le rapport du Comité, la phrase suivante : "La préparation des professeurs de médecine est si importante qu'il est indispensable que l'OMS, les pays mêmes, leurs écoles de médecine et les autres organismes intéressés prennent sans tarder les mesures qui s'imposent à cet égard".<sup>2</sup> Au chapitre des recommandations, le Comité précise que : "l'OMS devrait aider à créer un ou plusieurs centres internationaux où des professeurs de médecine pourraient se familiariser avec les divers aspects de la science de l'éducation ... Il s'agirait en quelque sorte d'une "banque de compétences" auprès de laquelle les établissements d'enseignement médical trouveraient aide, conseils et avis pour l'organisation de leurs propres activités de formation ou pour l'exécution d'auto-enquêtes intensives".<sup>3</sup> Et, plus loin, toujours au chapitre des recommandations, le Comité indique que "l'OMS devrait encourager et aider les écoles de médecine à créer, sous leur propre administration, des départements ou divisions de l'enseignement médical dotés d'un personnel qualifié pour initier les professeurs de médecine à la stratégie et à la tactique de l'enseignement ainsi que pour coordonner des travaux de recherche propres à servir de base à l'établissement de meilleurs programmes".<sup>3</sup>

1.2 Plusieurs Comités régionaux de l'OMS ont recommandé que des mesures soient prises afin de promouvoir la formation d'enseignants destinés aux écoles de médecine.<sup>4</sup>

1.3 Le cinquième programme général de travail pour une période déterminée (1973-1977 inclus)<sup>5</sup> énonce quatre objectifs principaux, adoptés par la Vingt-Quatrième Assemblée mondiale de la Santé en 1971,<sup>6</sup> parmi lesquels figure la formation de personnel sanitaire. Dans le cadre de ce cinquième programme, l'Organisation concentrera ses efforts en matière d'enseignement et de formation sur cinq domaines principaux, dont, notamment, la formation de professeurs de médecine et des sciences connexes. Dans l'exposé relatif au programme, on trouve encore ce qui suit : "L'insuffisance de professeurs demeure un problème capital. De nombreux travailleurs sanitaires, bien qu'étant titulaires de diplômes universitaires et versés dans la connaissance des matières à enseigner, manquent d'une préparation spéciale à l'enseignement et à la pédagogie. Pour résoudre ce sérieux problème, l'OMS encouragera l'établissement de centres de formation de professeurs de médecine et des sciences connexes, de manière à répondre aux besoins interrégionaux, régionaux et nationaux".<sup>7</sup> La Vingt-Quatrième Assemblée de la Santé a également adopté une résolution relative à la formation de personnel sanitaire national,<sup>8</sup> dans

<sup>1</sup> Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1966, N° 337, p. 5.

<sup>2</sup> Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1966, N° 337, p. 12.

<sup>3</sup> Org. mond. Santé Sér. Rapp. techn., 1966, N° 337, pp. 29 et 30.

<sup>4</sup> Les activités des Régions de l'OMS dans ce domaine sont décrites dans un autre document de travail (ET/SG/72.11).

<sup>5</sup> Act. off. Org. mond. Santé, 1971, 193, annexe 11.

<sup>6</sup> Résolution WHA.24.58.

<sup>7</sup> Org. mond. Santé, 1971, 193, annexe 11, p. 76.

<sup>8</sup> Résolution WHA.24.59.

laquelle le Directeur général est invité à "continuer à prêter une attention particulière, ... à la question de la préparation des enseignants appelés à exercer dans les établissements d'enseignement médical des pays en voie de développement".

1.4 En octobre 1969, l'OMS a réuni à Genève un groupe de consultants qui ont étudié à fond la question de la préparation des enseignants pour les personnels de santé. Leur rapport fait notamment état des points suivants : nécessité de former des enseignants; objectifs et matières de la formation des enseignants; et évaluation des résultats obtenus; sélection des candidats en vue de la formation des enseignants; professeurs pour personnel enseignant; et rôle de l'OMS dans le domaine de la formation d'enseignants pour les personnels de santé. Eu égard à ce rôle de l'Organisation, le groupe a proposé un schéma comprenant un programme d'ensemble, coordonné à long terme, à exécuter en plusieurs étapes, avec effets multipliés.<sup>1</sup>

Le projet du programme OMS - auquel on peut donner une représentation visuelle (voir schéma à l'annexe 1) - n'a pas été uniquement conçu pour les professeurs de médecine, mais aussi pour le personnel enseignant de toutes les écoles pour personnel sanitaire. D'autre part, les consultants ont formulé d'importantes recommandations au sujet de l'exécution de ce programme.

## 2. Programme d'ensemble OMS, coordonné à long terme, pour la formation d'enseignants des sciences médicales et des sciences connexes de la santé

2.1 Ce programme part du principe que, pour faire un usage économique des maigres ressources existant dans le secteur de l'éducation, il faut former les "masses critiques" nécessaires à l'établissement de certains centres, et cesser, par conséquent, de soutenir des activités éparpillées. Ce qui signifie qu'un des très rares centres de formation, qui soit actuellement en mesure de former des enseignants en grand nombre, doit servir de centre interrégional et former des directeurs et du personnel enseignant pour de futurs centres régionaux. Ces centres régionaux - soit un dans chacune des six Régions de l'OMS - pourraient aussi être installés dans des instituts déjà existants et organiser la préparation d'enseignants (non pas de professeurs en titre, mais plutôt d'autorités et de personnel pédagogiques) destinés à enseigner ultérieurement dans les futurs centres nationaux et inter-pays. Ce sont les centres nationaux qui formeront finalement les professeurs en titre ("professeurs de première ligne") pour toutes les écoles pour personnel de santé du pays en cause, à moins qu'il ne s'agisse de pays plus petits qui seront alors desservis par des centres inter-pays. Enfin, il serait utile de créer dans les écoles pour personnel sanitaire des départements de recherche et de développement pédagogiques qui offriraient au personnel enseignant de ces écoles la possibilité de se perfectionner, aussi bien sur le plan théorique que pratique, dans le domaine de l'enseignement et de se livrer à la recherche dans ce même domaine de la formation du personnel sanitaire. Ce faisant, on fournirait aux responsables une base scientifique sur laquelle ils pourraient appuyer les décisions à prendre concernant le remaniement des structures éducatives de l'école (voir schéma à l'annexe 1).

Grâce à la mise en pratique de ce plan, on escompte que, d'ici quatre à cinq ans, toutes les Régions de l'OMS seront en mesure de se suffire à elles-mêmes pour la préparation d'enseignants destinés aux écoles du secteur médico-sanitaire, ainsi qu'en ce qui concerne la recherche pédagogique; de la sorte, tous les Etats Membres qui le désirent devraient à leur tour être indépendants sur ce plan d'ici une dizaine d'années. L'OMS fournit des consultants et des bourses d'études à l'appui de ce programme, aidant ainsi les Etats Membres à édifier leurs propres moyens de formation d'enseignants; le centre interrégional devrait pouvoir cesser de fonctionner en tant que tel, dès que tous les centres régionaux auront acquis leur autonomie.

<sup>1</sup> Report of Consultation on Teacher-Training for Health Personnel, Genève 6-10 octobre 1969; document PGE/70.1 (non publié, mis à la disposition du présent groupe d'étude sous la cote ET/INF/72.3, pp. 16 à 19).

A leur tour, ces centres régionaux devraient pouvoir cesser leur activité dès que tous les centres nationaux fonctionneront par eux-mêmes.

L'idée qui sous-tend ce plan est que les futurs enseignants doivent, de préférence, être formés dans leur propre pays, leur propre milieu culturel, leur propre langue et aux frais de leur propre pays, ou du moins aussi près que possible des écoles où ils sont appelés à exercer leurs fonctions. Les centres internationaux, interrégionaux et régionaux doivent être réservés exclusivement et temporairement à la formation des effectifs nécessaires aux centres nationaux, qui, eux, formeront non seulement les professeurs de médecine, mais aussi les professeurs chargés d'enseigner toutes les branches sanitaires.

2.2 A ce stade, le programme s'occupe exclusivement de la formation proprement pédagogique des futurs enseignants, en partant du principe qu'ils sont déjà ou deviendront parfaitement compétents dans leur discipline respective.

Les professeurs du secteur médico-sanitaire doivent être versés non seulement dans leur branche, mais aussi dans l'organisation de l'enseignement, et notamment en psychologie pédagogique, mesure de l'enseignement, dynamique de groupe, etc. Ils doivent pouvoir évaluer les besoins sanitaires réels de l'ensemble de la collectivité afin d'orienter leur enseignement en conséquence. En outre, les objectifs éducatifs définis d'après ces besoins et exprimés en actes doivent servir de base à l'établissement du programme des études et au choix des méthodes personnelles. Il faut ensuite évaluer en permanence la mesure dans laquelle ces objectifs sont atteints et, à partir de cette évaluation continue, établir le plan ultérieur. Tous les professeurs des écoles pour personnel sanitaire doivent connaître ce mécanisme de la planification de l'enseignement, basé sur l'évaluation des besoins et de la demande locaux.

D'autre part, il semble préférable de ne pas parler de "la formation des professeurs à l'art d'enseigner", mais plutôt "à l'art d'aider les étudiants à assimiler plus efficacement une matière mieux choisie et à devenir plus aptes à satisfaire les véritables besoins de la collectivité". C'est là l'idée fondamentale du programme OMS de formation des enseignants.

### 3. Exécution de ce programme

3.1 Le 30 septembre 1970, l'OMS a conclu un accord avec l'Université de l'Illinois. Ce document déclare en préambule que "Les parties ont le désir et l'intention de mettre sur pied un programme de formation complet et coordonné pour les professeurs des écoles de médecine et des sciences connexes de la santé, de manière que les Régions de l'OMS qui participent à ce projet puissent à leur tour créer des centres régionaux et locaux (nationaux et inter-pays) de formation d'enseignants pour les personnels de santé, et contribuer ainsi, non seulement à améliorer le niveau de l'enseignement dans ces écoles, mais aussi à satisfaire les besoins en effectifs en matière de personnel enseignant". Les paragraphes du dispositif de cet acte disent ce qui suit : "1) pendant les années académiques 1970-1971 à 1973-1974, l'Université assurera par l'intermédiaire de son Centre de Développement pédagogique divers programmes de formation et des cours destinés à des candidats choisis de chacune des Régions participantes; et 2) ... les programmes de formation et les cours comprendront les activités suivantes :

- a) chaque année académique, un programme d'un an, pouvant conduire à l'obtention d'un diplôme d'enseignement médical (personnel sanitaire), et qui sera suivi par deux à quatre étudiants;
- b) chaque année académique, un cours (séminaire/atelier) de quatre semaines, pour douze à quatorze participants par cours, des Régions de l'OMS;
- c) chaque année académique, une conférence-atelier de deux à quatre semaines, organisée sur place, dans les Régions, pour un maximum de vingt-cinq participants.

Le cours d'un an est destiné au futur personnel à plein temps des centres régionaux de formation des enseignants (CRFE), et notamment aux futurs directeurs et directeurs-adjoints. Les séminaires/ateliers de quatre semaines doivent former les futurs professeurs à temps partiel de ces centres. Enfin, les conférences-ateliers de deux semaines organisées dans les Régions mêmes ont pour but de "préparer le terrain" en vue de l'établissement des CRFE, en donnant l'occasion au personnel enseignant de l'institut où le centre sera installé de discuter de certains problèmes.

Les buts et objectifs de ces trois types de préparation ont été dûment définis (voir annexe 2). Les activités prévues par cet accord ont débuté en juin 1971. Par là même, le Centre de Développement pédagogique de l'Ecole de Médecine de l'Université de l'Illinois à Chicago a endossé la fonction de Centre interrégional de formation des enseignants pour les écoles des personnels de santé (CIFE).

3.2 Le programme complet et le projet de l'accord susmentionné ont fait l'objet de discussions approfondies avec le personnel de tous les bureaux régionaux de l'OMS. Les Bureaux régionaux de l'Afrique, de la Méditerranée orientale, de l'Asie du Sud-Est et du Pacifique occidental se sont montrés vivement intéressés à son égard et ont exprimé le désir d'y prendre une part active. En 1971, ces quatre bureaux régionaux se sont employés à choisir le site des futurs CRFE. Le Bureau régional de la Méditerranée orientale, suivi par ceux du Pacifique occidental, puis de l'Asie du Sud-Est, ont demandé l'assistance de consultants pour le choix du site et l'établissement d'un plan d'opération. En ce qui concerne la Région africaine, c'est le personnel du Bureau régional qui a fait ce choix.

3.2.1 Il a été convenu que des consultants se rendraient à Shiraz (Iran), Sydney (Australie), Bangkok (Thaïlande) et Peradeniya (Ceylan). Pour les besoins de ces études de faisabilité et afin d'uniformiser les modes de sélection des futurs sites, les groupes de consultants en question, (voir annexe 3) ont élaboré et adopté certains critères relatifs à la collecte des données et à l'évaluation subséquente qu'ils feraient au cours de leurs visites.

Ils ont aussi formulé des recommandations pour le cas où le site d'un CRFE serait choisi par le bureau régional intéressé. On trouvera à l'annexe 4 un exemple de ces recommandations, complétées par l'indication des besoins minimum des CRFE en espace, équipement et personnel, tels que les consultants les proposent.

Un diagramme PERT, figurant à l'annexe 5, donne les étapes de la mise en oeuvre du programme, son calendrier, et les relations entre ses différents éléments. (Préparé à l'intention des bureaux régionaux, ce diagramme a été joint aux rapports des consultants.)

3.2.2 En 1971 et 1972, les bureaux régionaux se sont employés à faire avancer le programme. En juillet 1972, la situation se présentait comme suit :

AFRO : aidera à créer un CRFE de langue anglaise à l'Université de Makerere, à Kampala (Ouganda), et un autre, de langue française, au Centre universitaire des Sciences de la Santé, à Yaoundé (Cameroun). En juin 1972, un étudiant de l'Université de Makerere, qui avait suivi le cours d'un an du CIFE a obtenu le diplôme d'études supérieures. Un autre étudiant de la même Université et un autre du Centre universitaire des Sciences de la Santé de Yaoundé ont commencé à suivre le cours d'un an en juin 1972.

AMRO : envisage d'aider les Etats Membres à créer des centres nationaux de formation des enseignants (CNFE) en cas de besoin.

EMRO : prête son concours à la création d'un CRFE à l'Ecole de Médecine de l'Université Pahlavi à Shiraz (Iran). Un étudiant a achevé le cours d'un an en juin 1972 et a obtenu le diplôme d'études supérieures. Quatre étudiants ont participé à un cours de quatre semaines donné par le Centre de Développement pédagogique au printemps 1972, et cinq autres suivront un cours similaire l'automne prochain. Une conférence-atelier de deux semaines sera organisée à Shiraz du 4 au 15 septembre 1972.

EURO : considère la formation des enseignants comme une activité hautement prioritaire. Son effort dans ce domaine consistera principalement à organiser des réunions pédagogiques.

SEARO : apporte son appui à la création de CRFE à l'Ecole de Médecine de l'Université de Chulalongkorn à Bangkok (Thaïlande) et à l'Ecole de Médecine de l'Université de Ceylan, à Peradeniya (Ceylan). Un étudiant de Bangkok qui avait suivi le cours d'un an donné par le CIFE a obtenu son diplôme d'études supérieures en juin 1972, époque à laquelle un autre étudiant de la même université a commencé à suivre un cours similaire. Un étudiant de l'Université de Peradeniya, formé en 1970-1971, a reçu le diplôme d'études supérieures (sa formation avait été décidée avant signature de l'Accord). Un étudiant a été envoyé, au printemps 1972, au Centre de Développement pédagogique pour y suivre le cours de quatre semaines, et trois autres étudiants de l'Université de Chulalongkorn participeront à un cours analogue cet automne. Une conférence-atelier de deux semaines a eu lieu à Bangkok du 3 au 15 juillet 1972.

WPRO : envisage d'apporter son aide à l'établissement d'un CRFE à l'Ecole de Médecine de l'University of New South Wales de Sydney (Australie). Quatre étudiants de cette université ont participé à un cours de quatre semaines qui s'est tenu au CIFE en 1972 et quatre autres suivront un cours similaire l'automne prochain. Une conférence-atelier de deux semaines a eu lieu à Sydney du 29 novembre au 12 décembre 1971.

Au moment où nous écrivons, aucun des CRFE n'est encore ouvert, mais il est très probable que les centres de Kampala, Shiraz, Bangkok, Peradeniya et Sydney entreront en fonction en 1972. On trouvera dans un autre document de travail<sup>1</sup> la description d'autres activités en matière de formation d'enseignants, menées dans les Régions de l'OMS.

3.3 Le CIFE a organisé ou dirigé les activités de formation ci-après afin de préparer de futurs directeurs et collaborateurs pour les CRFE (où seront préparés ultérieurement les directeurs et les enseignants des centres nationaux de formation d'enseignants) :

- cours d'un an (juin 1971-juin 1972); quatre participants, qui tous ont reçu le diplôme d'études supérieures;
- séminaire-atelier de quatre semaines (du 21 février au 17 mars 1972); treize participants;
- conférence-atelier de deux semaines à Sydney (du 29 novembre au 12 décembre 1971);<sup>2</sup>
- second cours d'un an, donné à partir de juin 1972; quatre participants;

Autres activités prévues pour 1972 et 1973 au CIFE :

- un troisième cours d'un an commencera en juin 1973;
- un séminaire-atelier de quatre semaines sera organisé en automne 1972, et deux autres en 1973;
- conférences-ateliers sur place, suivant demandes des Régions.

3.4 Un séminaire interrégional sur la formation d'enseignants pour les écoles de médecine et sciences connexes de la santé s'est tenu au CIFE du 18 au 28 octobre 1971; il a été suivi par douze participants, et, notamment, par des administrateurs de haut grade d'écoles pour personnels de santé, susceptibles d'accueillir des centres régionaux ou nationaux de formation d'enseignants. L'objet de ce séminaire était de permettre aux participants d'approfondir leurs connaissances en matière de direction dans la branche éducative et d'étudier les conditions nécessaires à la mise en oeuvre de programmes d'enseignement de base pour les professions du secteur sanitaire, et de programmes de formation d'enseignants pour ces mêmes professions.<sup>3</sup>

<sup>1</sup> Document ET/SG/72.11.

<sup>2</sup> Le rapport de cette conférence-atelier peut être consulté (document WPRO 6002).

<sup>3</sup> Document ET/INF/72.4 (texte anglais).

Un séminaire analogue se donnera en langue française à Yaoundé (Cameroun) du 11 au 21 décembre 1972.

3.5 Le présent groupe d'étude sur la formation et la préparation d'enseignants pour les écoles de médecine et des sciences connexes de la santé se propose : "d'analyser et d'évaluer le programme OMS de formation d'enseignants pour les personnels de santé et de formuler des recommandations sur l'organisation et la méthodologie de ce programme".<sup>1</sup> En principe, le groupe étudiera les différents programmes existants en matière de formation d'enseignants pour les personnels de santé, en fera l'analyse et donnera des avis au sujet de leur futur développement.

#### 4. Développement futur

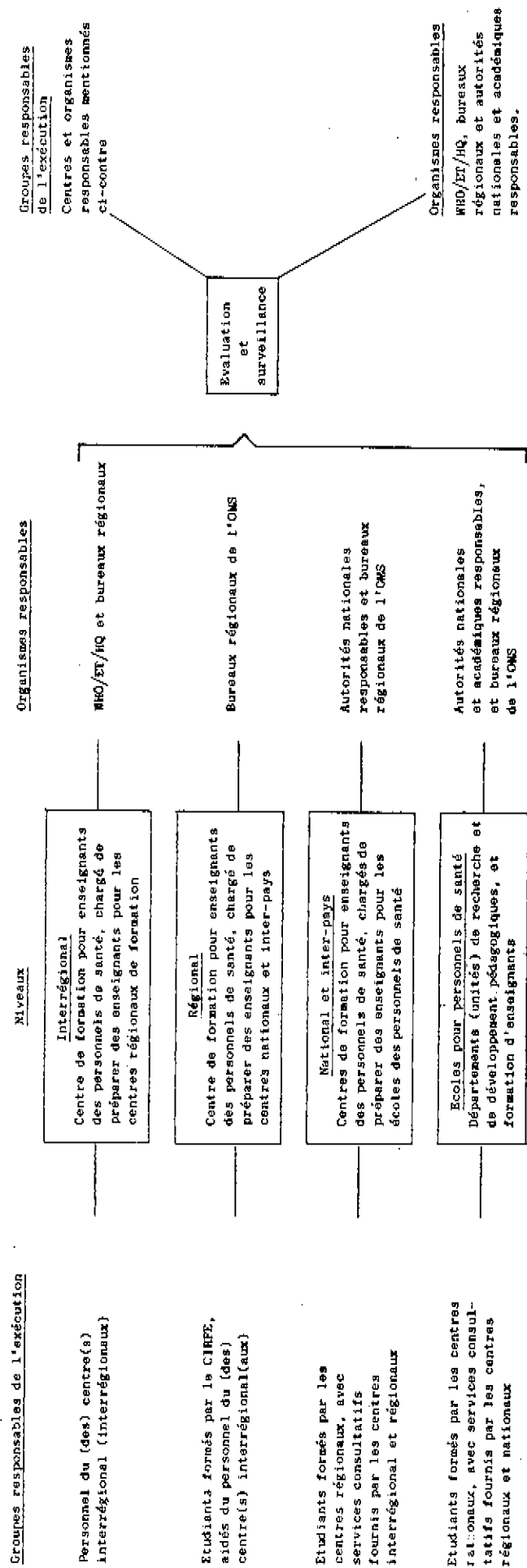
Le réseau des CRFE dans les Régions de l'OMS qui souhaitent en créer pourrait être mis en place à la fin de 1974. Les premiers CNFE pourraient démarrer en 1974, et, à la fin de la présente décennie, un centre au moins pourrait fonctionner dans chacun des Etats Membres qui le désirent. Des centres de recherche et de développement pédagogiques ont déjà été créés dans plusieurs pays au niveau des écoles individuelles.<sup>2</sup> On peut escompter un développement plus rapide dans la deuxième moitié de la décennie lorsque les CNFE seront entrés en activité.

Les fonctions générales que tous ces centres seront appelés à exercer sont indiquées à l'annexe 4. Bien entendu, leur activité dans le domaine de la formation, de la recherche et des services n'est pas une fin en soi. Leur mission consiste essentiellement à aider les écoles à former des personnels de santé capables de répondre aux besoins et à la demande réels des diverses collectivités.

<sup>1</sup> Actes off. Org. mond. Santé, 1970, 187, p. 29.

<sup>2</sup> Voir document WHO/EDUC/71.139.

SCHEMA  
DU PROGRAMME D'ENSEMBLE OMS COORDONNE A LONG TERME POUR LA FORMATION  
DE PROFESSEURS DE MEDECINE ET DES SCIENCES CONNEXES DE LA SANTE



BUTS ET OBJECTIFS DES ACTIVITES EDUCATIVES  
DONT SE CHARGER LE CENTRE DE DEVELOPPEMENT PEDAGOGIQUE (CHICAGO)  
DANS LE CADRE DU PROGRAMME OMS DE FORMATION D'ENSEIGNANTS

1. Programme de bourses d'études (durée : un an)

Une année d'études au Centre de Développement pédagogique permet au boursier qui l'accomplit de devenir chef de file dans l'enseignement médico-sanitaire. Pour atteindre cet objectif, certains choisiront de s'inscrire au cours supérieur sanctionné par un diplôme d'études supérieures en pédagogie, tandis que d'autres préféreront faire un travail plus circonscrit dans un domaine déterminé. Que ce soit en suivant un cours théorique, en menant une étude indépendante ou en effectuant un travail dans le cadre d'un projet, chaque boursier aura l'occasion d'acquérir des compétences dans divers domaines tels que la planification de l'enseignement, l'exécution d'un programme pédagogique, ou la recherche et l'évaluation pédagogiques.

1.1 Planification de l'enseignement

Pendant leur année d'études, les boursiers auront l'occasion de se familiariser avec la planification de plusieurs types d'enseignement, notamment : cours de brève durée (de une à trois heures); programmes de formation à court terme pour personnel de santé (de une à quatre semaines); ou encore enseignement de la matière biomédicale dans laquelle ils sont spécialisés. Les participants apprendront notamment à :

- définir les objectifs à partir de sources multiples;
- définir les grands buts du programme;
- formuler les objectifs sur la base des résultats probables des étudiants;
- appliquer les principes pédagogiques de l'éducation des adultes à la mise au point de stratégies en vue de l'exécution des programmes projetés;
- définir des systèmes d'évaluation concrets et réalisables;
- rechercher plusieurs techniques possibles en vue d'atteindre un objectif déterminé, et spécifier les avantages et les inconvénients de chacune d'elles;
- faciliter, s'il y a lieu, la participation active d'experts en pédagogie;
- rechercher et mettre à profit diverses espèces de ressources pédagogiques;
- rechercher les sources possibles de financement et se mettre au courant de la procédure à suivre pour obtenir de tels crédits.

1.2 Exécution du programme

En plus de l'apprentissage de la planification, les participants auront de nombreuses occasions d'acquérir la formation nécessaire à l'exécution efficace des programmes. C'est ainsi que l'année académique leur permettra d'augmenter leurs connaissances dans certains des domaines suivants, voire dans tous :

- transposer les objectifs pédagogiques en séries d'instructions réalistes;
- stimuler l'enthousiasme du personnel enseignant et des étudiants, et les amener à participer au programme;

- aider à apporter une solution constructive aux conflits entre individus, préjudiciables à l'exécution efficace du programme projeté;
- discerner les avantages et les inconvénients de certaines méthodes telles que conférences et discussions par petits groupes, et apprendre à en faire un usage judicieux;
- évaluer les avantages et les limites d'outils pédagogiques tels que films, bandes enregistrées, télévision; et apprendre à utiliser judicieusement les techniques pédagogiques;
- contribuer à la préparation de certains collègues au rôle d'enseignants;
- évaluer ses points forts et ses déficiences personnels ainsi que ceux du programme;
- faire systématiquement l'expérience de divers modes d'action, sur le plan tant administratif que personnel.

### 1.3 Recherche et évaluation

Le but visé par le programme de bourses d'études, en matière de recherche et d'évaluation, se situe sur le plan de la recherche appliquée bien plus que sur celui de la recherche fondamentale. Il serait utopique de vouloir faire des participants des chercheurs d'avant-garde, mais il faut les rendre capables d'évaluer les principaux résultats des expériences ainsi que l'efficacité du programme. A cette fin, ils devront pouvoir :

- procéder à une évaluation progressive et à une évaluation d'ensemble;
- choisir des techniques d'évaluation mesurant à différents niveaux :
  - a) l'évolution des connaissances des étudiants;
  - b) leurs attitudes, intérêts et motivations;
  - c) leurs aptitudes;
- préparer des épreuves (tests) correspondant à ces objectifs;
- se servir en les adaptant d'instruments d'évaluation normalisés;
- interpréter les données d'évaluation;
- formuler un problème de recherche;
- à partir de rapports publiés dans la littérature, trouver de nouveaux sujets d'études relatifs à l'enseignement médical;
- utiliser les techniques statistiques de base (probabilités, statistiques paramétriques et non-paramétriques, etc.);
- rédiger des rapports destinés à la publication.

### 2. Séminaires-ateliers de quatre semaines

Les séminaires-ateliers de quatre semaines ont pour but général de donner aux participants l'occasion d'acquérir une meilleure aptitude à résoudre, au niveau de la direction, les problèmes pédagogiques qui se posent dans leur pays. Il ne s'agit pas tant d'enrichir leurs bagages de connaissances sur le processus pédagogique que de les préparer à se servir de leurs connaissances, anciennes et récentes, de manière à :

- encourager dans leur pays une amélioration des systèmes pédagogiques;
- donner personnellement l'exemple de l'application des principes pédagogiques aux activités d'enseignement;
- leur permettre de transmettre à des collègues une partie de ce qu'ils ont appris.

On abordera en particulier cinq grands domaines qui représentent l'essentiel d'une planification et d'une application efficaces de l'enseignement :

1) Nature de l'apprentissage :

- principes de l'éducation des adultes;
- application de ces principes à l'organisation des programmes d'études et de l'enseignement;
- travaux pratiques.

2) Mise au point du programme d'études :

- nature, sources et définition des objectifs pédagogiques;
- incidence des facteurs sociaux sur la planification du programme;
- justification de certains systèmes particuliers de planification;
- élaboration du programme.

3) Nature de l'enseignement :

- sélection des méthodes pédagogiques;
- perfectionnement dans certaines techniques (conférences, discussions de groupes, etc.);
- sensibilité aux besoins individuels et aux besoins du groupe.

4) Moyens pédagogiques :

- avantages et faiblesses des principaux instruments de communication (diapositives, films, télévision, bandes magnétiques, etc.);
- sélection des moyens;
- aptitude à préparer des moyens simples (plaques 2 x 2, bandes magnétiques, diapositives, etc.);
- plus grande aisance dans l'utilisation des moyens choisis.

5) Evaluation :

- principes d'appréciation de l'étudiant, de l'enseignant et du programme;
- avantages et inconvénients de certaines méthodes d'examen (examens oraux) et écrits, questions à choix multiple, examens pratiques, etc.);
- évaluation : de l'aptitude à résoudre des problèmes, des prestations cliniques, et des attitudes;
- notations des épreuves et notifications;
- utilisation des épreuves comme outils pédagogiques.

Le programme est conçu de manière à permettre à chaque participant d'approfondir un de ces domaines; d'autre part, tous les participants devront développer au minimum un sujet pédagogique. Ils pourront ultérieurement emporter ce travail dans leur pays et en faire bénéficier leurs collègues. Les quatre semaines du séminaire-atelier comprendront les séances suivantes :

- 3 séances consacrées à l'apprentissage;
- 10 séances consacrées au programme d'études (dont 2 porteront spécialement sur les objectifs);
- 18 séances consacrées à l'enseignement, dont 5 demi-journées de "micro-enseignement" au cours desquelles chaque participant aura la possibilité d'enseigner aux autres son sujet particulier;
- 10 séances consacrées aux moyens pédagogiques;
- 10 séances consacrées aux principes et aux techniques d'évaluation.

En outre, certaines heures seront réservées à la lecture personnelle, aux entrevues avec les membres du personnel et à l'assistance à des colloques qui seront animés et dirigés par des visiteurs de marque.

### 3. Conférences-ateliers organisées localement par l'OMS

#### 3.1 But général

A l'issue d'une conférence-atelier locale de deux semaines, chaque participant doit pouvoir démontrer qu'il comprend les éléments fondamentaux d'un bon processus pédagogique; qu'il est capable d'appliquer ces principes élémentaires à la solution des problèmes éducatifs propres à son pays; qu'il est à même d'utiliser au moins une technique d'enseignement et d'évaluation avec plus d'aisance qu'avant la conférence; et qu'il est conscient de l'importance d'études pédagogiques planifiées.

#### 3.2 Objectifs particuliers

Pour atteindre le but général, trois grands domaines seront pris en considération : la planification de l'enseignement, l'enseignement et l'évaluation.

- i) Planification du programme d'enseignement. Les participants apprendront à :
  - identifier les principaux objectifs du programme tant à l'intérieur de l'institution qu'à l'extérieur;
  - organiser un système rationnel d'analyse et de choix des objectifs propres à l'institution et départementaux;
  - faire apparaître les divergences de vues au sujet des objectifs et des priorités, et proposer des moyens de les résoudre;
  - découvrir comment leur propre intervention peut faciliter ou entraver le travail de planification;
  - rechercher les répercussions sur les prestations d'un enseignant d'un travail personnel exécuté à la demande de l'école.
- ii) Enseignement. Les participants apprendront à :
  - identifier les principaux éléments de l'éducation des adultes;
  - discerner les modes d'enseignement qui facilitent ou entravent l'étude;
  - faire la distinction entre les objectifs d'ordre cognitif, psychologique ou affectif;
  - formuler des lignes de conduite répondant à chacun de ces trois domaines;

- justifier le choix de certaines méthodes pédagogiques (anciennes ou modernes) eu égard aux objectifs à atteindre;
- mettre au point un plan préliminaire pour une unité d'enseignement, en indiquant clairement les buts à atteindre ainsi que le matériel et les méthodes appropriés;
- calculer les coûts/avantages inhérents au choix et à la mise au point d'auxiliaires audio-visuels.

iii) Evaluation. Les participants apprendront à :

- définir en termes non techniques les notions suivantes : fidélité des épreuves; validité des épreuves; mesure par rapport à des normes; mesure par rapport à des critères; évaluation progressive et globale;
- décrire les différents degrés de complexité dans le classement des objectifs pédagogiques (domaine cognitif et domaine affectif);
- comparer et opposer les mérites relatifs des examens écrits, oraux, pratiques, par questions multiples, ainsi que des procédés modernes tels que le "comportement des étudiants vis-à-vis des malades", l'interprétation de rôles et l'analyse de diagrammes, pour évaluer les résultats relatifs à divers objectifs pédagogiques;
- mettre au point un instrument d'évaluation pour l'unité d'enseignement dont il est question au paragraphe ii) ci-dessus;
- fournir des critères sur lesquels l'efficacité de l'enseignement puisse être jugée.

### 3.3 Méthodes d'évaluation

Il s'agira davantage d'apprécier les résultats du programme par rapport aux buts généraux que par rapport aux objectifs particuliers, ces derniers étant surtout destinés à servir les premiers. La collecte des données destinées à l'évaluation doit se faire aux niveaux suivants :

i) Données de base préliminaires. Comprendront notamment les données obtenues au moyen d'un questionnaire et relatives à la préparation pédagogique antérieure du participant, aux problèmes pédagogiques qu'il rencontre et à la façon dont il tente de les résoudre. De plus, chaque participant devra préparer une solution à un problème pédagogique posé par le personnel de la conférence-atelier et indiquer dans les grandes lignes comment il compte se servir des nouvelles connaissances qu'il aura acquises.

ii) Travail accompli au cours de la conférence. Le personnel et les participants mettront au point des moyens d'évaluer la progression, tant des individus que des groupes, vers des objectifs déterminés, finalement acceptés par le groupe complet. Cette évaluation permanente permet une mise au point continue du programme en vue d'obtenir des résultats optimaux.

iii) Evaluation finale. A l'issue de la conférence-atelier, les participants et le personnel évalueront individuellement la mesure dans laquelle les objectifs particuliers ont été atteints. La mise en commun de ces différents points de vue servira ensuite d'évaluation finale. D'autre part, chaque participant sera invité à exposer brièvement l'usage qu'il compte faire des connaissances acquises, et ce qu'il pense réaliser dans les six mois à venir.

iv) Contrôle. Six mois après la conférence-atelier, chaque participant remplira un questionnaire de contrôle visant à déterminer dans quelle mesure il a pu mettre en pratique les connaissances acquises. Le questionnaire aura été mis au point conjointement par les participants et le personnel durant la session.

#### 3.4 Cas particuliers

Chaque atelier étant destiné à un groupe différent de participants, il est à prévoir que les besoins et les désirs seront variables. Les buts généraux et les objectifs détaillés qui ont été exposés ci-dessus pourront servir de guide dans la plupart des cas, mais il faut laisser la place à des choix. Ainsi, l'orientation générale et le contenu détaillé pourront varier en fonction des nécessités propres à chaque région.

CRITERES A APPLIQUER AU CHOIX DU SIEGE EVENTUEL DES CENTRES  
REGIONAUX DE FORMATION D'ENSEIGNANTS (CRFE)

1. Facteurs essentiels. - Enumérés dans un ordre de priorité absolue, ces critères peuvent être considérés comme indispensables dès l'ouverture du CRFE, sous peine d'insuccès.

a) Volonté de l'administration et du corps enseignant d'accepter la responsabilité de l'établissement et du maintien du centre, et, pour ce faire, de fournir diverses ressources, telles que locaux, matériel, personnel administratif, et accès à l'équipement pédagogique nécessaire. En outre, l'institution en cause devra être prête à libérer certains membres du personnel enseignant pour leur permettre de suivre des cours de pédagogie pendant un laps de temps pouvant aller d'un mois à un an, puis instituer un centre régional de formation d'enseignants qui sera chargé de former le futur personnel des centres nationaux et locaux de formation des enseignants dans les Régions de l'OMS.

b) Engagement, de la part de l'institution en cause, de tendre à la perfection dans les domaines de l'enseignement, de la recherche et des services. Dans la pratique, elle se prêtera à l'examen de ses activités pédagogiques et de ses services par des commissions administratives, des commissions des programmes d'études, etc. et exécutera des programmes permanents de recherche dont les résultats seront soumis à la critique des spécialistes, soit dans des publications, soit à l'occasion de réunions. De plus, cet auto-examen devra s'accompagner de divers remaniements (affectant les structures, le personnel, les priorités).

c) Consentement du personnel d'assurer un enseignement postuniversitaire dans plusieurs disciplines, et fourniture des moyens adéquats. A cette fin, l'institution organisera notamment des programmes réguliers auxquels auront accès des membres des professions médico-sanitaires d'autres institutions et d'autres pays.

2. Facteurs secondaires. - Il s'agit de facteurs dont l'existence faciliterait la réalisation des objectifs, sans être indispensables aux premiers stades de développement du centre, ils devront toutefois être présents ultérieurement, et il faut que les conditions leurs soient favorables :

a) Programmes d'enseignement des sciences de la santé conçus en fonction des besoins locaux; et travaux de recherche visant à dégager ces besoins.

b) Programmes d'enseignement de diverses disciplines du secteur sanitaire. Approche multidisciplinaire et multiprofessionnelle des prestations de santé et incidence de cette conception des soins sur la formation.

c) Relations professionnelles avec d'autres institutions de la Région de l'OMS. Ces relations pourraient se matérialiser par la participation d'étrangers aux activités d'enseignement et de recherche, et inversement, par des séjours des membres du personnel de l'institution dans d'autres écoles.

d) Travaux de recherche, par exemple étude des compétences requises des médecins ou d'autres membres des professions médico-sanitaires pour satisfaire les besoins locaux en ce domaine; ou corrélation entre les résultats des étudiants et la fréquence ou la durée de certaines expériences pédagogiques.

## MESURES PRECONISEES PAR LES CONSULTANTS POUR L'ETABLISSEMENT D'UN CRFE

Lorsqu'une université est désignée comme siège d'un centre régional de formation d'enseignants (CRFE) certaines démarches sont recommandées. Le Bureau régional peut juger nécessaire de régler certains détails avec le gouvernement du pays intéressé et avec l'université. Ces mises au point seront enregistrées en bonne et due forme.

Les parties auront intérêt à spécifier :

- a) que le CRFE fonctionnera comme un nouveau département de l'université et jouira du même statut académique et du même soutien que tous les autres départements de l'université. De même, le directeur et le personnel de ce département jouiront des mêmes droits et du même statut que le personnel des autres départements;
- b) les moyens matériels que l'université mettra à la disposition du Centre, notamment : les locaux, (nombre et surface approximative) et le matériel (liste détaillée) (voir appendice);
- c) les besoins minimaux du CRFE en personnel enseignant et en personnel administratif;
- d) les activités que le Centre sera censé accomplir, à savoir :
  - recherches sur la formation du personnel sanitaire, menées en collaboration avec l'Ecole de Pédagogie et l'université (ou Centre d'enseignement tertiaire), avec d'autres départements de l'université et avec d'autres écoles de santé de la Région de l'OMS;
  - services consultatifs en matière d'enseignement et de formation, assurés - à leur requête - aux autres départements de l'université et aux autres écoles de santé de la Région;
  - formation d'enseignants à la pédagogie, tant pour l'université elle-même que pour les centres nationaux de formation d'enseignants (CNFE) de la Région, et cela, au moyen des cours suivants :
    - i) études d'un an (bourse d'études) pouvant aboutir au diplôme d'études supérieures en enseignement de la médecine ou des sciences connexes, et destinées aux futurs directeurs des CNFE (emploi à plein temps);
    - ii) cours de quatre à huit semaines pour les futurs enseignants des CNFE (emploi à temps partiel);
    - iii) conférences-ateliers de trois à cinq jours (sur un thème unique) et séminaires de une à deux semaines pour enseignants;
    - iv) bourses d'études "sur mesure", d'une durée de un à six mois, pour enseignants;
    - v) conférences-ateliers de deux à quatre semaines, organisées au siège du futur CNFE;
    - vi) séminaires et formation en cours d'emploi pour les professeurs de l'université.
- e) que le Bureau régional attribuera les bourses suivantes : une bourse à deux professeurs de l'université afin qu'ils puissent faire une année d'études supérieures en pédagogie au CIPP; six à huit bourses à des professeurs de l'université pour qu'ils puissent suivre un cours de quatre semaines au CIPP, en vue de devenir les enseignants à temps partiel du CRFE; et, ultérieurement, des bourses au personnel des CNFP venant recevoir une formation pédagogique au CRFE; le Bureau régional se chargera de leurs frais d'inscription à l'université, conformément aux accords (il se peut que certains

de ces boursiers désirent mettre à profit, avant ou après le cours de pédagogie, les possibilités offertes par divers départements de l'université, en consacrant un certain temps aux échanges de vues professionnels. Le Bureau régional se montrera favorable aux demandes de consultants à court terme chargés de seconder les CRFE, et, au cours des premières années d'existence du Centre, il apportera une modeste contribution à son équipement;

f) que le nouveau département de pédagogie, qui constituera le CRFE, soit établi le plus rapidement possible. A cette fin, l'université devra désigner les candidats qui suivront les cours prévus tandis que le Bureau régional devra prendre les dispositions voulues;

g) qu'un séminaire-atelier (deux semaines à temps plein) soit organisé sur place par le Bureau régional et le CIFE en 19.. (date exacte à fixer ultérieurement à la suite de négociations entre le Siège, le Bureau régional, l'université et le CIFE) pour 12 à 15 (maximum 20) participants de l'université, conformément à l'accord conclu entre l'OMS et l'Université de l'Illinois (paragraphes 2c et 9-12). Les frais de ce séminaire seront supportés par le Bureau régional, l'université se chargeant de fournir les installations et l'équipement nécessaires.

BESOINS MINIMAUX DES CRFE EN LOCAUX, EQUIPEMENT ET PERSONNEL

Locaux

1 bureau 15 m <sup>2</sup>	(directeur)
1 bureau 15 m <sup>2</sup>	(directeur adjoint)
1 bureau 25 m <sup>2</sup>	(secrétaires)
1 bureau 15 m <sup>2</sup>	(boursiers, pour un an et trois mois)
2 bureaux 15 m <sup>2</sup>	} (12 participants, programme de formation à court terme ou personnel à temps partiel)
15 m <sup>2</sup>	
1 salle de classe 25 m <sup>2</sup>	
<u>Total : 7 locaux - 125 m<sup>2</sup></u>	

Fournitures et matériel

Papeterie, papier carbone et divers, etc.  
Crédit pour le traitement des données : \$500 par an.

Equipement

1 éclairage vertical  
1 projecteur à diapositives 5 x 5  
Magnétophones  
Tableaux noirs  
12 bureaux et chaises  
6 classeurs  
1 magnétoscope  
10 bandes magnétiques pour magnétoscope  
2 dictaphones  
1 transcripteur  
3 machines à écrire  
1 photocopieuse Xerox  
1 autocopieur  
15 chaises et tables (13 m<sup>2</sup> de surface) pour le local de classe

Personnel

1 directeur (à temps plein)  
1 directeur adjoint (à temps plein)  
Personnel à temps partiel (médecins possédant une formation pédagogique limitée ou pédagogues possédant des connaissances en médecine et science de la santé) : total équivalent à deux enseignants à temps plein.  
2 secrétaires ou commis.

DIAGRAMME PERT RELATIF A L'EXECUTION DU PROGRAMME  
 OMS DE FORMATION D'ENSEIGNANTS

